



VILLE DE SARRALBE
(MOSELLE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2021/106

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 24

SÉANCE EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2021

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 19 : SPECTACLE DE NOËL POUR LES SCOLAIRES

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Mme Anne FOLNY, adjointe au maire,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

A l'unanimité des voix,

Décide :

- d'offrir aux écoliers de Sarralbe le 14 décembre 2021 :
 - * un spectacle intitulé « L'Odyssée de Moti » comédie musicale, présenté par la troupe « Les marionnettes de Belfort » au centre culturel de Sarralbe,
- de prendre en charge le financement de :
 - * deux représentations de ce spectacle d'une durée de 50 minutes chacune pour un montant total de 3 000 € TTC,
- de prendre en charge tous les frais annexes liés à l'organisation de ces manifestations,
- de prendre acte que des crédits suffisants sont prévus au budget primitif principal de 2021.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 24 septembre 2021

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 24 septembre 2021
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT